RÉPONSES AUX QUESTIONS – BOURG D'EYSINES

1) Quels sont vos projets pour le bourg d'Eysines ?

Mon projet pour le bourg repose sur trois piliers structurants :

• Préserver l'identité historique et patrimoniale du bourg, en conservant un véritable cadre villageois (trame urbaine, gabarits, paysages).

• Redynamiser le cœur de bourg par la réhabilitation de l'existant, plutôt que par une densification imposée par des logiques métropolitaines uniformes, avec une vigilance constante sur la limitation des hauteurs. Cette position est ancienne et constante : dès 2001, je défendais déjà le principe selon lequel rien ne devait dépasser le clocher de l'église.

• Améliorer la qualité de vie : apaisement de la circulation, végétalisation, cheminements doux, mise en valeur du patrimoine.

Dans le cadre métropolitain, je défendrai une ligne claire et constante : Eysines n'est pas un territoire de compensation immobilière au service d'objectifs métropolitains déconnectés de la réalité locale. Je m'opposerai à toute planification urbaine technocratique faisant abstraction de l'histoire, de l'identité et du cadre de vie du bourg.

2) Sauvegarde des puits à eau du bourg

Oui, sans exception.

Les puits constituent un patrimoine historique, hydraulique et environnemental majeur.

Mes engagements :

• Inventaire exhaustif des puits existants.

• Inscription comme éléments patrimoniaux protégés dans les documents d'urbanisme métropolitains.

• Interdiction de toute destruction ou de tout comblement, y compris dans les projets privés.

• Valorisation paysagère et pédagogique.

Cette attention portée aux puits s'étend également aux autres quartiers anciens d'Eysines, notamment le Vieux Vigean, dans une logique globale de sauvegarde du patrimoine communal.

3) Réhabilitation des logements vacants dégradés

Cette situation est indigne d'un cœur de bourg.

Actions prévues :

• Recensement public des logements vacants de longue durée.

• Mise en demeure des propriétaires (publics, métropolitains ou privés).

• Mobilisation des outils métropolitains existants, notamment ceux portés par La Fab.

• En cas de blocage, étude de la création ou de l'adhésion à une structure dédiée de type SEM ou société publique locale, sur le modèle d'InCité.

Principe clair : priorité absolue à la réhabilitation avant toute construction neuve.

4) Charte des arbres et végétalisation

Oui, engagement formel dès le début du mandat.

• Protection stricte des arbres existants.

• Végétalisation du bourg (places, rues, cœurs d'îlots).

• Désimperméabilisation des sols.

• Exigence écologique renforcée pour tous les projets métropolitains impactant le bourg.

5) Limitation des hauteurs à 7,50 m dans le bourg historique

Oui.

Je m'engage à défendre une limitation stricte à 7,50 mètres (R+1) dans le bourg historique, hors bâtiments publics.

Cette position est constante et documentée, notamment dans mes publications de 2005 et de 2020.

Le passage du tramway ne justifie en aucun cas une verticalisation du bourg.

6) Projets d'immeubles de 12 m – Avenue de Picot / Rue Villemeur

Ces projets sont inadaptés au contexte patrimonial et urbain du bourg.

Mes actions :

• Opposition politique claire à ces projets en l'état.

• Demande de révision ciblée du PLU métropolitain.

• Concertation renforcée avec les habitants et les associations.

• Promotion de projets à faible gabarit, intégrés et respectueux du site.

7) Couvre-feu aérien de 22h à 6h

La question aérienne relève de l'État.

Actions :

• Interpellation officielle de l'État, de la DGAC et des gestionnaires de l'aéroport.

Verbalisation et signalement par courrier du maire du non respect des procédures de décollage et d'atterrissage

• Travail coordonné avec les communes métropolitaines et toutes les communes souffrantes des nuisances aéroportuaires au travers des collectifs nationaux et internationaux

• Mobilisation des élus métropolitains et parlementaires.

• Soutien actif aux démarches institutionnelles et juridiques.

J'honnerais avec une stelle la memoire des victimes du Crash de 1987

8) Plafonnement du trafic aérien

• Plafonnement du nombre de mouvements aériens.

• Remise en cause de la croissance automatique du trafic.

• Prise en compte réelle des impacts sanitaires et environnementaux.

La qualité de vie des habitants doit primer sur toute autre considération.

9) Maintien de la piste secondaire

Je suis favorable au maintien de la piste secondaire.

• Meilleure répartition des nuisances.

• Réduction de la concentration des survols.

• Amélioration globale de la qualité de vie.

Toute décision contraire serait préjudiciable aux habitants, et je m’y opposerai politiquement et personnellement.

Conclusion

Oui, Eysines est une commune de Bordeaux Métropole.

Mais appartenir à la Métropole ne signifie pas renoncer à défendre son patrimoine, son bourg et ses habitants.

Dans le projet métropolitain que je porte et que je joins également avec quelques archives nous défendons, avec mes collègues élus des 28 villes de la Métropole, une vision où les maires, porte-parole de leurs concitoyens, sont au cœur des décisions politiques : moins de place pour les cabinets et les bureaux d'études, plus de place pour les élus du peuple.

Une Métropole des communes, et non des communes de la Métropole.

Mon engagement est clair depuis le 1er jour de mon 1er Mandat :

Eysines doit être respectée au sein de la Métropole, et non absorbée ou sacrifiée.

Je souhaite travailler avec toutes les associations comme EPBE dans un esprit de dialogue, de transparence et de co-construction, au service exclusif de l'intérêt général.

J'ajoute que, depuis 2008, je propose également une réhabilitation de nos impasses avec un plan quinquennal, nos impasses sont elles aussi des marqueurs de notre histoire et de l'organisation de nos bourgs anciens, au même titre que les puits et le cadre villageois. Depuis 2020, j'ai enrichi cette volonté politique patrimoniale par ma volonté de créer une fondation pour le patrimoine, afin de rechercher des financements et cofinancements au service de ces beaux et grands projets, en plus de la volonté il faut des fonds !

J'espère avoir répondu à vos questions et je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec mon fidèle engagement,

Arnaud DERUMAUX